



Distanciel et présentiel

Une formation pratique axée sur les besoins du secteur, expérientielle et collaborative. Une immersion digitale ludique et apprenante pour comprendre, mieux appréhender et développer ses compétences dans sa mission de référent handicap dans le secteur sanitaire social et médico-social associatif.

NATURE DE L'ACTION (article L.6313-CT)

L'action suivie est une **action de formation**.

FORMAT MULTIMODAL :

Un parcours d'apprentissage progressif et structuré, combinant plusieurs modalités pédagogiques complémentaires (distanciel et activités asynchrones), organisé en deux temps pédagogiques afin de favoriser l'acquisition complète et durable des compétences.

DUREE ET LIEU :

18 heures : 1h en classe virtuelle, 12h en présentiel et 5h estimées en module e-learning.

Pour les deux jours en présentiel, la formation à lieu au siège d'OETH : 47 rue Eugène Oudiné, 75013 PARIS

PUBLIC :

Salariés dans un établissement relevant du secteur sanitaire, social et médico-social associatif, affiliés à FEHAP ou NEXEM.

EFFECTIF :

L'effectif par session est de 12 participants maximum. La session est maintenue sous réserve d'un minimum de 7 apprenants, à raison **d'un participant par association**.

PREREQUIS :

- Être référent handicap désigné par son employeur et agir en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap au sein de leur association /établissement ;
- Être suffisamment à l'aise avec l'environnement numérique de travail pour vivre une formation digitale et savoir utiliser un logiciel de visioconférence ;
- Être disponible pour l'ensemble de la période de formation (distanciel et présentiel) ;
- Pas de prérequis de connaissances ou compétences.

FINALITES DE LA FORMATION :

Permettre au référent Handicap d'exercer pleinement sa mission auprès des salariés en s'appuyant sur des connaissances théoriques et des compétences opérationnelles adaptées au secteur sanitaire, social, médico-social associatif.

OBJECTIFS DE COMPETENCES :

- Accompagner un salarié en situation de handicap, ou en devenir, dans son parcours professionnel
- Concevoir et mettre en œuvre des actions de sensibilisation au handicap au travail
- Mobiliser les dispositifs et acteurs du maintien dans l'emploi
- Structurer et piloter sa mission de référent handicap

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le bénéficiaire sera capable de :

- Identifier les fondamentaux du handicap au travail : notions clés, typologies de handicap et cadre juridique de l'obligation d'emploi.
- Repérer les principes du maintien dans l'emploi, ainsi que les acteurs internes et externes et les dispositifs mobilisables, afin de comprendre leur articulation.
- Analyser les situations rencontrées dans le secteur sanitaire, social et médico-social, en prenant en compte les représentations du handicap et en adoptant une posture d'accompagnement adaptée.
- Identifier et mobiliser l'offre de services de l'association OETH et celle de l'Agefiph en fonction des besoins des situations rencontrées.
- Décrire et organiser les différentes dimensions de la mission de référent handicap : accompagnement des salariés, structuration d'une feuille de route et mise en œuvre d'actions de sensibilisation.

CONTENU DE LA FORMATION :

MODULE 1 : SE POSITIONNER ET S'APPROPRIER LE PARCOURS

(Classe virtuelle – 1 heures)

- Présentation du cadre et déroulement de la formation
- Identification des attentes et besoins des participants
- Positionnement dans le parcours

MODULE 2 à 6 : COMPRENDRE LES FONDAMENTAUX DU HANDICAP AU TRAVAIL ET APPLIQUER LES PRINCIPES DE MAINTIEN DANS L'EMPLOI

(5 modules à suivre en autonomie avant les 2 jours en présentiel – 5h estimées)

- Typologies de handicap et impacts en situation de travail
- Cadre juridique et obligation d'emploi
- Écosystème des acteurs du handicap au travail (internes et externes)
- Situations à risque dans le secteur d'activité
- Principes et dispositifs de maintien dans l'emploi

MODULE 7 : ANALYSER LES REPRESENTATIONS DU HANDICAP DANS LE SECTEUR SANITAIRE, SOCIAL ET MEDICO SOCIAL

(Jour 1 matin – 3h)

- Représentations individuelles et collectives
- Stéréotypes et préjugés dans le secteur sanitaire et social (ISS)
- Impacts sur les pratiques professionnelles

MODULE 8 : ADOPTER UNE POSTURE PROFESSIONNELLE ADAPTEE

(Jour 1 après midi – 3h)

- Cadre de confidentialité et relation de confiance
- Posture d'écoute et gestion des situations sensibles
- Positionnement du référent vis-à-vis des acteurs internes et externes

MODULE 9 : ACCOMPAGNER LES SALARIES EN SITUATION DE HANDICAP OU EN DEVENIR

(Jour 2 matin – 3h)

- Repérage des situations nécessitant un accompagnement
- Dispositifs et acteurs mobilisables
- Démarches de reconnaissance administrative du handicap

MODULE 10 : CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE LA MISSION DE REFERENT

(Jour 2 après midi – 3h)

- Définition du rôle et du périmètre d'action

- Construction d'un plan d'actions de sensibilisation
- Élaboration d'une feuille de route opérationnelle

METHODES PEDAGOGIQUES, LIVRABLES ET EVALUATION INTÉGRÉE

La formation 100 % distancielle s'appuie sur un **kit pédagogique complet**, regroupant tous les supports et outils nécessaires à l'acquisition et au transfert des compétences, afin de rendre la formation pratique, actionnable et directement exploitable sur le terrain.

1. Malette pédagogique / Livrables fournis :

Type de support	Contenu et utilité
Fiches techniques et opérationnelles	Fiches directement mobilisables, proposant des actions et des préconisations concrètes pour accompagner et soutenir les référents handicap du secteur dans l'exercice de leur mission.
Fiches modules e-learning	Ensemble des documents et schémas présentés dans les modules e-learning, mis à disposition pour faciliter la compréhension, la révision et l'appropriation des contenus.
Synthèses modules e-learning	Supports de révision favorisant une mémorisation rapide, intégrant également les mises à jour de l'actualité récente
Travaux collaboratifs	Tableau objectifs sensibilisation, brainstorming sur stéréotypes, études de cas
Livrables opérationnels	To-do list post-formation, plan d'action, tableau de suivi des salariés
Kit de communication	Affiches, badges et stickers personnalisables pour valoriser la mission du référent

2. Évaluation intégrée et suivi

- Acquisition des compétences évaluée via études de cas, mises en situation, quiz et exercices pratiques ;
- Auto-positionnement initial et auto évaluation finale pour mesurer la progression des participants ;
- Questionnaire de satisfaction à chaud rempli à l'issue de la formation ;
- Questionnaire à froid complété trois à quatre mois après la formation, permettant de mesurer l'impact de la formation sur la pratique professionnelle, le transfert des compétences et la mise en œuvre sur le terrain.

INTERVENANTS :

- Formatrice et psychologue experte du handicap au travail
- Responsable formation

MODALITES D'ACCES:

La formation est organisée selon un format mixte (blended learning), associant enseignement à distance et sessions en présentiel. Elle est dispensée via une plateforme d'enseignement à distance, alternant des séquences en apprentissage synchrone (en direct) et asynchrone (en autonomie), complétées par deux journées en présentiel.

MATERIEL NECESSAIRE :

Les participants doivent être équipés d'un matériel informatique comprenant à minima une caméra, un micro et une connexion internet de qualité suffisante pour participer à des sessions de visioconférence avec caméra activée.

Pour les journées en présentiel, ils doivent également disposer d'un ordinateur ou d'un téléphone mobile afin de pouvoir procéder à l'émargement numérique et compléter l'évaluation à chaud.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXECUTION DE L'ACTION :

La présence des participants aux séquences synchrones est attestée par la signature d'une **feuille d'émargement**, établie pour chaque demi-journée de formation et téléchargeable depuis l'espace

formation.

SANCTION DE LA FORMATION :

À l'issue de l'action de formation, l'organisme de formation délivrera à chaque participant un **certificat de réalisation** précisant la durée effective de participation et, le cas échéant, la partie du parcours effectivement suivie, conformément aux dispositions de l'article D.6353-1 du Code du travail.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

Les participants, après inscription à la formation, bénéficient d'un accès à l'espace formation et à l'ensemble des contenus pédagogiques à compter de la **date d'ouverture** de la formation sur la plateforme, pendant toute la durée de la formation et jusqu'à **quatre mois après sa clôture**.

PRISE EN COMPTE DES SITUATIONS DE HANDICAP :

L'organisme de formation s'engage à accueillir et accompagner **les apprenants en situation de handicap ou présentant des besoins spécifiques**. Dans la mesure du possible, et sur demande préalable, des adaptations pédagogiques, matérielles ou organisationnelles pourront être mises en place afin de favoriser l'accessibilité et la réussite du participant. Pour toutes questions relatives à une situation de handicap, contactez-nous à formation@oeth.org

FINANCEMENT :

La formation est **totalemt prise en charge** par l'association OETH.

Assistance et contacts

Pour toute question administrative, technique ou réclamation, le bénéficiaire peut contacter Marine CATHERIN

E-mail: formation@oeth.org - Tél. : 01 87 44 76 60

Adresse : Association OETH - 47 rue Eugène Oudiné 75013 PARIS

🕒 Horaires d'accueil téléphonique :

Du lundi au vendredi

- 9h00 – 12h00
- 14h00 – 17h00

Pour toute question pédagogique concernant le contenu de la formation, le suivi ou l'accompagnement, le bénéficiaire peut contacter directement Céline D'ALBERTO

E-mail: celine.dalberto@oeth.org

LES + D'OETH :

- ✓ Un suivi pédagogique par des experts du secteur
- ✓ Une assistance technique réactive